Chronique

A MARSEILLE IL Y A CENT TRENTE ANS

Le triomphe brillamment orchestré que M. Suarès a composé à la gloire et à la honte de Marseille venait de paraître. Une main habile à dénicher les livres me tendit un gros volume dont les marges fripées avaient un peu jauni. C'était un exemplaire des voyages de Johanna Schopenhauer dans le midi de la France, en 1805.

La mémoire de Johanna a été sauvée d'abord par la renommée de son fils Arthur, le philosophe, ensuite par l'amitié de Gœthe. C'est pour lui qu'elle s'installa à Weimar en mai 1806. Témoin des scènes de pillage qui suivirent Iéna, elle vécut dans l'ombre du grand homme, glorieux, mais peu à peu isolé, jusqu'en 1829. Elle quitta alors Weimar pour des raisons assez obscures. Elle dépendait de sa fille Adèle, ayant perdu sa fortune propre, qui était considérable, dans la banqueroute d'une maison de Dantzig. Or Adèle n'aimait pas Weimar. La société n'y était plus ce qu'elle avait été vingt ans plus tôt. On n'invitait plus les Schopenhauer, par égard pour le nouveau duc, qui ne voulait point voir la canaille bourgeoise. Johanna et sa fille se retirèrent à Bonn. Les lettres de Mme Schopenhauer à son fils sont le tableau le plus vivant de la vie de Gœthe. Le professeur Houben les a publiées en y intercalant tous les textes témoins et toutes les clartés. C'est un livre charmant, un de ceux qui eussent valu d'être mis en français.

Johanna Schopenhauer écrivait. Elle a débuté en 1810 par une vie du meilleur de ses amis weimariens, Fernow. Elle a donné ensuite des romans qui n'intéressent plus que l'histoire, et des récits de voyage qui sont délicieux. Le livre que j'ai entre les mains a paru en 1817, à Rudolstadt.

Il me semble qu'il y a, à déterrer ce récit, un intérêt qui n'est pas tout de curiosité. A mesure qu'on étudie son temps, et d'autres temps, on se demande ce qu'il en reste. Tantôt l'humanité paraît invariable. Les plus vieux âges diffèrent à peine du nôtre. On se dit que l'homme est une espèce depuis longtemps fixée, où les parents laissent aux enfants un héritage qui vient de la pierre polie. D'autres fois, tout ce que nous avons connu semble disparaître avant nous. Que subsiste-t-il des usages de notre enfance ? Entre ces deux vues du monde, entre ces deux miroitements, l'historien hésite sans cesse. Faisons donc l'expérience. Le Marseille de 1933 est assez connu. Qu'était le Marseille de 1805?

La voyageuse quitta Paris à la fin de janvier, passa par Bordeaux, Cette et Montpellier, et se trouva à Marseille en avril. Elle venait d'Aix, que la Révolution avait dévasté. « Une ville si florissante est aujourd'hui déserte et vide; toute la joie a disparu avec l'ancien éclat. Nous passâmes à Aix un dimanche, et nous vîmes les habitants, comme c'est la coutume ce jour-là, se promener sur le cours. Presque tous portaient sur leurs vêtements l'empreinte de la pauvreté : un chagrin sauvage se lisait dans leurs yeux mornes, brûlés de soleil. Une foule de religieux, portant l'habit de différents ordres, passaient dans toutes les rues. Les cérémonies de l'église, des processions venues des temps anciens et parfois très bizarres mettent seules un peu de vie parmi ces hommes qui s'enfoncent dans une misère amère. »

Aux environs d'Aix, le pays est aimable, la campagne cultivée. Puis viennent les stériles calcaires de Marseille. A une heure et demie de Marseille, le postillon fit admirer la vue. L'endroit s'appelle Vista. Le soir dorait le paysage. A droite, la Méditerranée s'étendait, animée de voiles; des rochers dentelés en formaient le rivage. Juste devant les voyageurs, la grande ville s'enfonçait dans un cirque de ces rochers magnifiques, et à gauche une large plaine semblait semée de plusieurs milliers de ces maisons blanches, qui sont les « célèbres bastides de Marseille ».

Marseille était faite d'une ville neuve, et d'une vieille ville, celle-ci à droite du port. La ville neuve était faite elle-même de deux grandes voies en croix : l'une était le beau et large cours qui traversait toute la ville, de la porte d'Aix à la porte opposée. Déprimée vers le milieu de son parcours, cette avenue se relevait à ses deux extrémités; ainsi, de l'une et de l'autre porte, on la voyait tout entière. De beaux arbres y traçaient une allée ombreuse, et les maisons qui la bordaient avaient à leur rez-de-chaussée des magasins dignes de Paris et de Londres. L'autre voie était la Cannebière, construite de maisons toutes semblables : elle coupait le cours en son centre, et menait au port, annoncé par une forêt de mâts dans la perspective. Plus belle encore que la Cannebière était la rue Beauvau, toute voisine, et où se trouvaient les hôtels. Mme Schopenhauer descendit à l'hôtel des Ambassadeurs, et fut contente à la fois du service et des prix. Au bout de rue, sur une vaste place, était le Grand-Théâtre. Les colonnes de la façade étaient un peu lourdes, mais la scène était vaste et les décors étaient beaux. Si les acteurs étaient médiocres, les Marseillais s'en souciaient peu: ils ne s'intéressaient qu'au ballet, qui était parfait. Plusieurs des premiers danseurs venaient de l'Opéra italien de Londres, et Mme Schopenhauer fut émerveillée de *Psyché*, ayant vu pourtant ce ballet à Paris, avec du Port, Mme Gardel et Clotilde.

L'intérieur du théâtre était un demi-cercle garni de loges, qui étaient louées à des abonnés. Chacun décorait sa loge à sa façon, et chacune était de couleur différente. L'une était fermée d'un rideau, l'autre d'une grille; celle-ci paraissait une alcôve, celle-là une cabine de bateau. Devant les loges courait une galerie, que nous appelons aujourd'hui le balcon; de là on voyait et on entendait fort bien, mais dans la plus mauvaise compagnie; il est vrai que par une convention tacite, celle-ci s'assemblait du côté gauche. Les places d'orchestre étaient celles que prenaient les femmes de chambre et ceux qui les accompagnaient. Derrière cet orchestre, le parterre, suivant l'usage français, n'était occupé que par les hommes.

Point d'équipages dans Marseille; les riches négociants eux-mêmes n'ont pas leur voiture. Il n'y en a d'autres que celle du préfet, qui joue au petit empereur, et celles de quelques riches familles russes : en un tout une vingtaine. En fait Mme Schopenhauer n'en vit pas une seule. Les rares fiacres eux-mêmes attendaient, éternellement oisifs, un client improbable. Tant il était agréable de se promener à pied sur ces dalles, dans ces rues parfaitement propres. On allait même à pied à sa bastide, la distance étant courte, le beau temps assuré et la maisonnette inaccessible aux voitures. Quant à de plus longues promenades, la chaleur en ôtait l'envie.

Il n'y avait d'ailleurs point de vie de société. Les meilleures familles bornaient leurs relations à un cercle de dix ou douze personnes, qui se réunissaient parfois une heure le soir. Les visites, si fort en usage en France, les thés, les soirées, comme à Paris ou à Bordeaux, tout cela était inconnu. Le préfet seul invitait quelques élus. Mme Schopenhauer, étant recommandée à quelques personnes, fut obligeamment reçue, à la ville ou à la campagne; mais sans autres convives. Non que les Marseillais eussent un goût particulier pour la vie de famille et ses tranquilles plaisirs. Chaque homme, jeune marié ou père de famille, avait, en vertu d'un usage impérieux, une maîtresse à qui il donnait tout le temps que lui laissaient ses affaires. Il se montrait avec elle au théâtre, parfois en face de la loge où sa femme aurait paru ridicule en se scandalisant. Les demoiselles de petit renom se rencontraient à chaque pas. Quelques-unes avaient un état de fortune qui leur permettait de recevoir tous les soirs une nombreuse compagnie, qui jouait. Voilà pourquoi on ne soupait pas en famille. Il y avait d'ailleurs dans toutes les rues des maisons de jeux autorisées, qui payaient à l'Etat une redevance annuelle qui atteignait parfois vingt ou trente mille francs. Les femmes de la bonne société ne s'y risquaient à l'ordinaire qu'en carnaval et sous le masque.

Cette facilité marseillaise, ou plutôt ce plein jour, scandalise profondément l'honnête Allemande. Des créatures qui, à Paris ou à Bordeaux, ne seraient tolérées dans aucune bonne société, se montrent ici partout; que l'une épouse un de ses adorateurs et la voilà reçue sans résistance parmi les femmes les plus irréprochables. Les suites de la licence générale ne se font que trop voir : on rencontre à chaque pas des visages défigurés, qui portent écrite l'histoire de leur vie.

«Tout cela est bien fort. Cette différence avec Paris et Bordeaux est surprenante. Et aussi, direz-vous, comment Mme Schopenhauer était-elle informée des mœurs marseillaises ? — C'est bien simple. Elle n'était reçue familièrement que dans une seule maison, celle d'un commerçant qui avait épousé une Napolitaine. Il paraît que cette étrangère était bonne musicienne, et qu'elle avait des portefeuilles pleins des dessins qu'elle avait faits en voyage. J'ajoute cette hypothèse que, transplantée à Marseille, elle regrettait la Chiaia. Peut-être n'aimait-elle pas assez son mari. Elle déblatérait contre ces Français, qui peut-être ne la recevaient pas. Elle les trouvait libres et de mauvaises mœurs. Ils avaient des maîtresses et les femmes ne valaient pas mieux. — Mais pourtant, à Paris... — A Paris, peut-être, mais ici... Et l'Italienne empoisonnait la crédule Allemande. Ainsi se font les renommées.

Ce que Mme Schopenhauer a vu de ses yeux lui a paru fort agréable. La vie est plus chère qu'à Montpellier et dans les autres villes du sud de la France : cette cherté tient à cette grande agglomération d'hommes, car le pays est fertile, sauf en blé. Les bateaux remédient à ce défaut de céréales. Mais les légumes poussent en abondance toute l'année, en particulier l'artichaut, qui est excellent, et des choux-fleurs d'une espèce inconnue en Allemagne. Les plus beaux fruits sont en vente partout : les figues de Marseille sont fameuses, et le pays donne des melons, des raisins, des pêches, des abricots, des grenades et des amandes. Les châtaignes viennent de régions voisines en telle quantité qu'elles remplacent la pomme de terre. L'Espagne et l'Italie envoient l'orange, le citron et l'arbouse; le Levant, la datte et la pistache; le tout à pleines corbeilles, qui sont une joie des yeux, et à des prix incroyablement bas. La mer fournit ses poissons. L'Allemande s'ébahit des huîtres, des moules et de tant de coquillages inconnus. Elle fut invitée à une table qui semblait un cabinet d'histoire naturelle. Elle ne voulut point goûter à ce qui lui semblait trop répugnant; mais elle n'en aima que mieux le crabe et la langouste, qu'elle prit pour un homard géant. A Weimar, on peut s'y tromper. Elle aima l'agneau et le chevreau, nourris sur les garrigues parfumées. Mais de bœuf et de veau, sur ces rochers, point. « Peut-être beaucoup d'hommes à Marseille, dit-elle, n'ont jamais vu une vache de leur vie. » Son voyage en Provence lui a appris à exagérer. Une Suissesse, qui avait épousé un négociant marseillais, entretenait à grand'peine dans sa bastide, pour se défendre contre la nostalgie des Alpes, deux vaches, souvenir du pays et comme elle exilées. Mme Schopenhauer eut ainsi en présent du beurre et de la crème. Quant aux Marseillais, ils ne connaissent que le lait de chèvre et de brebis. La voyageuse s'accommoda fort bien de leur cuisine à l'huile.

Je la soupçonne de subir les effets du soleil quand elle nous assure qu'il y a autour de Marseille dix mille bastides. Ce soleil provençal, avoue-t-elle, est tout autre chose que le nôtre. Son amie la Napolitaine pleurait encore un petit garçon qu'elle avait perdu, foudroyé par une insolation. Peut-être ce malheur faisait-il détester Marseille à la pauvre femme. Elle disait que le soleil de Naples était beaucoup moins dangereux. La vie à Marseille était une lutte contre la chaleur : les maisons à escalier de pierre, les chambres spacieuses, les tables de marbre, les salles carrelées (le marbre devient humide en été), les jalousies à l'intérieur des hautes croisées, tout était calculé. Le soir, toute la ville était dehors, et les familles les plus considérées n'hésitaient pas à s'asseoir devant leur porte.

De Marseille, Johanna Schopenhauer alla à Toulon, au risque d'être dévalisée dans les gorges d'Ollioules par les brigands. C'étaient des habitants du pays qu'un sang trop vif avait poussés à des actes qui commandent impérieusement de prendre le maquis. Ils y étaient en sûreté, et vivaient de rapines. De Toulon, la voyageuse descendit dans la plaine d'Hyères, qui lui parut un paradis. La petite ville n'était elle-même qu'un nid étroit et sale dans les rochers, mais sur le versant de la montagne elle trouva un excellent hôtel, qui s'appelait, comme celui de Marseille, l'hôtel des Ambassadeurs. Quand l'hôtesse tira la jalousie, Johanna resta sans voix. Chaque habitant a un jardin d'orangers, un bois des dieux. Elle visita la maison de M. Fille, devant laquelle s'étendait un parterre non seulement d'héliotropes et de tubéreuses — on en trouve devant chaque cabane — mais d'amaryllis, de fuchsias, de mimosas, de jasmins. Elle vit encore le jardin de M. Beauregard lequel portait, mince et droit, ses quatre-vingts ans et ses boucles blanches. Et dans ce jardin, on lui montra une chose bien touchante. Deux palmiers vivaient étroitement rapprochés. L'un mourut; depuis lors, l'autre refusa de donner des fruits.

HENRY BIDOU.

ECHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIÈCLE

Lu dans le *Temps* du jeudi 27 septembre 1883 :

× *A la veille de l'arrivée du roi d'Espagne Alphonse XII à Paris, on apprend que l'empereur d'Allemagne a nommé le roi commandant d'un régiment de uhlans en garnison à Strasbourg. Il est évident qu'outre le plaisir délicat de faire sanctionner moralement par le roi d'Espagne les deux dernières conquêtes de la Prusse, l'empereur et son grand ministre y trouvaient encore un heureux moyen de lui préparer en France une réception assez froide.*

× *M. Victor Schoelcher vient de donner à la Bibliothèque nationale les documents qu'il avait réunis jadis pour sa campagne antiesclavagiste. On sait que nul n'a fait plus que lui pour l'abolition de l'esclavage dans nos colonies et que le décret de libération du 27 avril 1848 est dû en grande partie à son influence.*

Une île à vendre. — C'est demain, mercredi, qu'a lieu l'adjudication de l'îlot de Tombelaine ce « roc maudit » qui constitue une sorte de réplique au Mont-Saint-Michel et dont le *Temps* avait laissé prévoir le 7 août, la mise en vente, à la suite de la déclaration de faillite d'une société qui prétendait « l'aménager ».

L'îlot perdu au milieu des sables, a une superficie de 3 hectares, 88 ares et 72 centiares et figure sous les cotes 668 à 671, section D du territoire de la commune des Genêts, canton de Sartilly (Manche) ou a lieu l'adjudication.

La mise à prix du rocher historique qui porta jadis le prieuré de Notre-Dame-de-la-Gisante, est fixée à 50,000 francs.

Souhaitons que l'acquéreur, sous prétexte d'aménagement, ne lui ôte rien de son pittoresque.

L'association des Amis du Mont-Saint-Michel qui a déjà fait beaucoup pour la sauvegarde du site y veillera.

Naissances

— La vicomtesse de Russy, née Borrelly de Kervelegan, a heureusement mis au monde un fils, Armand.

Nécrologie

— Le 13 septembre courant ont eu lieu les obsèques de *M. Albert Trombert*, directeur honoraire de la Librairie Chaix, secrétaire général de la Société pour l'étude de la participation du personnel dans les bénéfices.

Travailleur acharné, d'une courtoisie sans égale, M. Trombert, sous la direction de M. Paul Delombre, ancien ministre du commerce, consacra une partie de son activité à l'œuvre d'une si haute portée sociale de la participation aux bénéfices. Les ouvrages qu'il a publiés à ce sujet lui valurent de nombreuses distinctions et notamment la rosette d'officier de la Légion d'honneur et le prix Corbay de l'Académie des sciences morales et politiques.

Né à Colmar, il consacra aussi de très belles pages à sa petite patrie à laquelle il était resté fidèle.

Il laisse le souvenir d'une vie toute de labeur, de probité et de dévouement.

— Les obsèques de *M. Oscar Dufrenne*, conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine, auront lieu en l'église Saint-Eugène (rue Sainte-Cécile), le mercredi 27 du courant, à 10 h. 30.

On se réunira à 9 h. 45, au domicile, 10, rue de l'Echiquier.

De la part de Mme Brauschwick-Dufrenne, et de M. Henri Varna.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort de *M. S. Wilmersdœrffer* dit Wilmers, décédé le 20 septembre, à Clarens (Suisse). Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées au cimetière Montparnasse dans la plus stricte intimité. De la part de Mme S. Wilmers, sa veuve, et de toute la famille.

— Le général russe *de Hackman*, doyen des officiers généraux de l'armée impériale, est mort hier à Nice, dans sa 102e année. Né le 23 août 1832 à Viborg, en Finlande, le défunt avait fait son voyage de noces en 1861, à Nice, où il vint se fixer définitivement en 1880. C'est une belle figure de soldat qui disparaît, après une brillante carrière militaire et une existence couronnée par la plus alerte des vieillesses.

— Nous apprenons le décès de *Mme Michel Daudré*, née Jacqueline Waelès, survenu à Ris-Orangis (Seine-et-Oise), le 24 septembre 1933, à l'âge de 27 ans. Les obsèques auront lieu à Soissons (Aisne) le jeudi 28 du courant, à 10 h. 15, en la cathédrale où l'on se réunira.

De la part de M. Michel Daudré, son mari; de MM. Claude et François Daudré, ses enfants; de M. Alphonse Waelès, son père; de M. et Mme René Daudré, ses beau-père et belle-mère, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de faire-part, prière de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Nouvelles diverses

— Au Pouyaud, près de Périgueux, a eu lieu hier l'inauguration de la plaque commémorative apposée par les soins de la ville de Paris sur la maison où est décédé, en 1927, le général Clergerie, qui fut le chef d'état-major du général Galliéni au gouvernement militaire de Paris, en septembre 1914.

Des discours ont été prononcés, notamment par M. Alfred Bour, membre et secrétaire du Conseil municipal de Paris, représentant la ville de Paris, et par M. Gadaud, sénateur de la Dordogne, maire de Périgueux. Le colonel Michal, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris, représentait le général Gouraud.

FAITS-DIVERS

L'assassinat de M. Oscar Dufrenne

On conçoit que l'assassinat de leur directeur ait jeté, parmi les membres du personnel du Palace, un désarroi qui rendait, hier matin, particulièrement difficile la tâche des enquêteurs. Les uns n'avaient rien vu, les autres avaient mal vu et se contredisaient dans leurs déclarations. D'autres enfin jugeaient peut-être prudent de réfléchir avant de parler. M. Priolet, commissaire spécial, chargé de l'enquête, pensa qu'il était plus sage de laisser à chacun le temps de se ressaisir. Aussi dans la matinée d'hier, le magistrat et ses collaborateurs consacrèrent-ils leur temps à des recherches sur les lieux du crime, recherches dont nous avons donné, hier, à nos Dernières nouvelles, le résultat. Aux renseignements publiés, ajoutons toutefois que l'assassin, utilisant un trousseau de clefs de sa victime, avait fouillé un coffre-fort placé dans le bureau de M. Dufrenne. On ignore quelle somme il a pu emporter.

Au cours de l'après-midi d'hier, on a connu le résultat de l'autopsie pratiquée par le docteur Paul. Le médecin légiste a relevé la trace de dix-sept contusions, de sept blessures au cuir chevelu. De plus un bras a été cassé. L'assassin a utilisé un instrument contondant avec arêtes assez minces qui ne serait pourtant pas un marteau. C'est l'asphyxie par oblitération des voies respiratoires supérieures qui a provoqué la mort. D'après le praticien, la victime qui avait perdu connaissance sous l'influence des coups reçus, a été étouffée par le matelas qui recouvrait le corps. Le docteur Paul a effectué certains prélèvements qui feront l'objet d'un examen de laboratoire. Il a en outre ajouté que ses constatations lui permettaient d'affirmer que le crime avait été commis par un familier.

Des témoignages recueillis à la fin de l'après-midi par M. Priolet, devaient confirmer cette déclaration et indiquer au magistrat une piste intéressante. En effet, les contrôleurs ont déclaré que dimanche, vers 21 h. 15, un jeune homme habillé en matelot, s'était présenté muni d'un billet exonéré de tout droit, valable pour le promenoir et portant les initiales de la victime. D'autres membres du personnel se sont souvenus avoir déjà vu le même matelot, jeudi soir, dans le bureau directorial. Les témoins se sont trouvés d'accord pour fournir aux enquêteurs un signalement identique et détaillé du marin. Si l'individu portait l'uniforme de la marine nationale, il n'y avait sur le ruban de son béret, orné d'un pompon rouge, aucun nom de bâtiment. Aussi les policiers ne sont pas loin de croire qu'il s'agit d'un déguisement comme en adoptent souvent des habitués de milieux peu recommandables.

Enfin à 21 h. 40, M. Dufrenne descendit dans le promenoir où il rejoignit le jeune marin. Après quelques minutes, ils quittaient ensemble la salle de spectacle par la « porte de fer » située à droite de l'écran et donnant accès au bureau directorial. Un agent se trouvait en faction devant cette porte et il a vu passer les deux hommes.

L'affaire des « faux Suez ». — Au mois de juillet dernier, la compagnie de Suez recevait à l'encaissement cent coupons arrivés à échéance et qui, après vérification, furent reconnus faux. Plainte fut déposée et la Sûreté générale arrêta deux Hollandais, Hermann Staakmah et Franciscus Stradmayer. Ceux-ci déclarèrent que les faux titres leur avaient été remis par un courtier en Bourse, Jean Ramus. La Sûreté générale établit que sous ce nom se cachait un certain Paul Colombert. L'escroc a été arrêté à Barcelone. Il avait sur lui une somme importante en pesetas. Colombert a été écroué en attendant son extradition.

Les accidents de la circulation. — Une automobile dans laquelle avaient pris place MM. Philippe Lacaze, quarante-quatre ans, demeurant à Colombes ; Vautroyer, trente-quatre ans, habitant à Romainville; Charles Nommès, soixante ans, domicilié à Asnières ; Paul Vincent, représentant, rue Tronchet, a heurté un arbre, près de Verneuil-sur-Avre (Eure). M. Nommès a été tué sur le coup ; grièvement blessé, M. Vincent fut transporté à l'hôpital de Verneuil, où il décéda peu après. Leurs compagnons sortirent indemnes de cet accident.

— Au passage à niveau de Cellettes (Loir-et-Cher), l'automobile de M. Terrier, boulanger à Meung-sur-Loire, a été tamponée par un tramway électrique. Quatre de ses six occupants ont été blessés. La jeune Janine Delahaye, dix ans, a été transportée dans une clinique de Blois. Son état est désespéré.

— M. Adrien Oudin, ancien président du conseil municipal, député de Paris, se rendait en Sologne avec Mme Adrien Oudin, lorsque par suite d'une embardée, près de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret), son automobile heurta un arbre et capota. M. et Mme Adrien Oudin, ainsi que leur mécanicien, ne recurent que quelques contusions sans gravité.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
DE L'OFFICE NATIONAL

I. — *Le temps du 25 au 26 septembre; à 7 heures.*

Maxima : Marseille-Marignane +26°, Saint-Raphaël 23°, Toulouse, Nîmes, Clermont-Ferrand 21°, Dijon, Bayonne 20°, Nancy, Nantes, Paris (O.N.M.) 19°, Valenciennes, Bordeaux, Strasbourg 18°, Calais-Saint-Inglevert, le Havre, Brest, Rennes, Lyon 17°, Tours, Besançon 16°.

Minima : Saint-Raphaël +21°, Marseille-Marignane 18°, Perpignan 16°, Royan-la Coubre, Bayonne, Lyon, Nancy, Besançon 13°, Dijon, Strasbourg, le Havre 12°, Paris (O.N.M.) 11°, Brest, Clermont-Ferrand 10°, Calais-Saint-Inglevert, Bordeaux, Toulouse, Nantes 9°, Valenciennes, Rennes, Tours 8°, Pau-ville 11°.

Vent sur les côtes le 26 septembre, à 7 heures: Calais-Saint-Inglevert est 3 m., le Havre calme, Ouessant est-sud-est 5 m., Rochefort sud-est 1 m., Bayonne est 3 m., Sète est-nord-est 5 m., Saint-Raphaël est 7 m.

Etat de la mer le 26 septembre, à 7 heures: Calais-Saint-Inglevert, la Hague belle, le Havre calme, Ouessant peu agitée, Royan-la Coubre agitée, Socoa, Sète, Saint-Raphaël houleuse.

Pluies des 24 heures le 26 septembre, à 7 heures: traces Paris (le Bourget), Metz, Nancy, Strasbourg, Lorient, Clermont-Ferrand, Pau, Saint-Raphaël, 1 mm. la Hague, Chartres, Cherbourg, 2 mm. Argentan, le Havre, Angers, Poitiers, 3 mm. Orléans, Sète, Paris (O.N.M.), Belfort, 4 mm. Dijon, Rennes, Bordeaux, Marignane, 5 mm. Tours, Châteauroux, Perpignan, 6 mm. Besançon, 7 mm. le Puy, 14 mm. Lyon, 48 mm. Montélimar, 57 mm. Nîmes.

II. — *Situation générale le 26 septembre, à 7 heures.*

Une zone de pression élevée s'étend des Açores (1,020 mb), à l'Ecosse (1,024 mb), à la Scandinavie (1,023-1,030 mb), à la Finlande (1,025-1,027 mb), à la Pologne (1,025-1,031 mb) et aux Balkans (1,023 mb). La pression est basse sur le reste du continent et on note des minima de 1,001 mb en Islande, 1,010 mb en Bretagne, en Gascogne, sur le golfe du Lion et sur le sud-est de l'Espagne. A Paris 1,015 mb. Le courant des perturbations est faible et peu net.

III. — *Evolution probable de la situation jusqu'au 27 septembre, à 18 heures.*

Le système nuageux S5 s'est désagrégé au cours des 24 heures écoulées. En liaison avec une faiblesse F dans la hausse, un système nuageux S s'est développé sur la France au cours de la journée du 25; il couvre actuellement l'est du pays et s'éloignera dans l'après-midi du 26 (voir carte). La baisse B6 s'étant amortie aucune perturbation ne menace nos régions et le temps s'améliorera progressivement sur toute la France au cours des trente heures à venir sous l'action de la hausse H6.

En conséquence, en France, pour la journée du 27 septembre:

a) Vent. — Dans l'extrême sud: secteur sud-est faible. Ailleurs: faible variable, est dominant.

b) Etat du ciel. — Dans l'extrême sud: ciel demi à trois quarts couvert avec éclaircies et quelques orages ou averses suivis d'amélioration. Ailleurs brouillard matinal par places, ensuite ciel brumeux, demi à trois quarts couvert avec éclaircies.

c) Température. — Dans toute la France: en faible hausse ou stationnaire.

Région parisienne:

Situation barométrique et perturbations le 26 septembre, à 7 heures

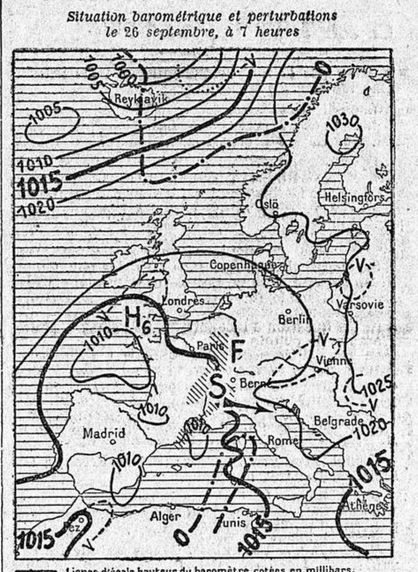

Lignes d'égale hauteur du baromètre cotées en millibars. (Le millibar vaut environ 3/4 de millimètre)
Lignes d'égale baisse du baromètre depuis 12 heures.
Lignes d'égale hausse du baromètre depuis 12 heures.
Lignes de variation nulle du baromètre depuis 12 heures.
Zone pluvieuse.
Sens de la marche des perturbations.

IV. — *Prévisions pour la soirée du 26 septembre et la nuit du 26 au 27 septembre.*

Vent du secteur est faible, ciel brumeux, demi-couvert avec éclaircies. Température en faible baisse.

V. — *Prévisions pour la journée du 27 septembre.*

Vent du secteur est faible, brouillard matinal, ensuite ciel demi à trois quarts couvert avec éclaircies. Température en faible hausse.

TRIBUNAUX

A L'INSTRUCTION

Le crime de Violette Nozières

Tout de noir vêtue et le visage recouvert d'une épaisse voilette, Mme Nozières pénétrait, hier, vers quinze heures, accompagnée de son beau-frère, M. Desbouis, dans la galerie voisine du cabinet de M. Lanoire, juge d'instruction. Elle y trouvait son avocat, Me Boitel, qui l'attendait et elle et lui se faisaient annoncer au magistrat qui les recevait aussitôt.

Mme Nozières dont l'audition devait être longue tint, tout d'abord, à confirmer dans son ensemble le très complet mémoire qu'elle avait, on le sait, fait parvenir, ces jours derniers, au juge d'instruction, puis, d'un ton très calme, elle fournit les explications complémentaires qui lui furent demandées. Elle fut, de la sorte, amenée à rappeler que le 12 août, jour où sa fille aurait remis à un fourreur à titre d'arrhes pour l'achat d'un renard argenté une somme de 600 francs, somme qu'elle devait, a-t-elle dit, à la générosité de son protecteur, M. Emile, Violette avait fracturé son armoire et s'était emparée d'une somme de 400 francs. Elle allait rappeler aussi que, quelques jours avant le 12 août, Violette lui avait volé le contenu de son sac à main, une trentaine de francs. Les 600 francs remis au fourreur n'auraient donc pas été remis à Violette dans leur totalité par ce M. Emile qu'on n'a pu, d'autre part, identifier.

Mme Nozières revint ensuite sur les trois tentatives qui furent dirigées contre elle et son mari : celle du mois de mars qui fut suivie d'un commencement d'incendie; celle du mois de juillet où Violette leur donna à boire un café de si mauvais goût qu'ils ne purent l'absorber; celle, enfin, du 31 août qui devait se terminer par la mort brutale de M. Nozières et par l'intoxication grave dont, elle-même, devait être la victime. Si elle a pu échapper à la mort, c'est qu'elle n'avait bu que la moitié du breuvage qui lui avait été servi par sa fille.

Que se serait-il passé exactement? Mme Nozières ne saurait le préciser. Après avoir avalé d'un trait le verre de café dans lequel Violette avait mis le contenu d'un paquet d'une certaine poudre, son mari s'était approché du lit de sa fille, puis, brusquement, il était tombé sur le plancher de la chambre. Au bruit, Mme Nozières qui s'était rendue dans sa cuisine afin de jeter dans l'évier ce qui restait de la tasse de café qu'elle n'avait pu achever de boire tant il était amer, accourut et tenta de redresser le corps de son mari en l'appuyant au lit de sa fille qui, couchée, la regardait, sans un mot, sans un geste. Est-ce à ce moment-là qu'elle reçut le coup qui lui faisait une blessure à la tête? Mme Nozières ne saurait répondre à la question. Elle avait perdu connaissance. Elle était alors habillée, a-t-elle souligné, et l'on devait, quelques heures plus tard, la trouver, dévêtue, sur son lit. Qui l'y aurait portée? Qui l'aurait déshabillée? Elle n'en sait rien et le juge va s'efforcer, en interrogeant les personnes qui pénétrèrent les premières dans l'appartement quand l'éveil fut donné, de faire la lumière sur cette double obscurité.

Enfin, après être revenue, pour les compléter, sur certaines des déclarations qu'elle avait eu déjà l'occasion de faire, Mme Nozières tint à protester énergiquement contre les accusations abominables portées par Violette contre son père qui ne cessa d'être, dit-elle, le modèle des braves gens.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 27 SEPTEMBRE 1933

LA MUSIQUE

Le deuxième centenaire de la mort de François Couperin le Grand

II

En essayant de recomposer l'existence ainsi que les traits de physionomie de François Couperin le Grand, nous n'avons pu faire autrement que de laisser subsister quelques lacunes. On a trop longtemps rejeté à l'ombre et à l'oubli ce compositeur-grammairien d'un ordre supérieur. On ne s'est attaché que depuis assez peu d'années à percer les brumes qui enveloppaient sa vie. Pour ranimer l'image du musicien royal nous avons dû nous aider des travaux dispersés de l'érudition française, soigneusement contrôlés et filtrés.

Il n'en est pas de même de son œuvre dont nous avons pu recueillir des fragments multiples. Le monument était envahi d'une végétation d'herbes folles, à demi écroulé par certains côtés. Il a été restauré. Il témoigne d'un génie qui est de nature à modifier notre conception de la littérature lyrique. A n'en pas douter, une grande part appartient à François Couperin dans l'histoire du développement des formes musicales.

Dès l'âge de vingt-deux ans, Couperin le Grand fait copier deux *Messes d'orgue*, inconsidérément attribuées à son oncle. Il n'y fait encore paraître son don et sa qualité qu'en de rares endroits. Il se contente, dans l'ensemble, d'y renouer la tradition vive avec les maîtres de la musique religieuse qui l'ont précédé. Les motifs sont conduits selon les meilleurs principes du passé. On y respire un souffle sain et fort.

Dans ces chants savants et solennels se glissent déjà d'amusantes recherches d'écriture. Les deux *Offertoires* retiennent en particulier l'attention par leur déploiement sonore et leur originalité. M. André Tessier a remarqué la curieuse analogie qui existe entre le thème du début de l'*Offertoire* de la « Messe solennelle » et le thème des *Maîtres chanteurs*, de Wagner. Malheureusement, il ne nous est possible de juger de la production pour orgue de Couperin que par ces deux partitions de jeunesses et d'apparat. Qu'on songe au nombre d'ouvrages de cette sorte que le pieux artiste a dû accumuler, alors qu'il fut, durant une quarantaine d'années, organiste de la chapelle royale et de l'église Saint-Gervais.

Par contre nous avons à notre disposition quatre recueils de François Couperin qui ne comprennent pas moins de deux cent quarante-deux pièces pour clavecin (1). Ces quatre cahiers, d'une grâce et d'une variété incomparables, ont fait, en majeure partie, la renommée de Couperin le Grand. Le premier a été gravé et mis en vente en 1713, le second en 1716, le troisième en 1722 et le dernier en 1730.

François Couperin avait donc quarante-cinq ans, quand il songea pour la première fois à donner en librairie ses compositions. Le quart environ d'entre elles affectent la forme rondeau, fort peu employée à l'époque. Ce sont des *Suites* françaises pour clavecin que Couperin appelle des *Ordres*.

Dans le premier livre, François Couperin s'en tient au modèle classique : une « allemande », suivie de deux « courantes » et d'une « sarabande ». Il se libère peu à peu de ces formules anciennes dans le second livre, et, dans les deux derniers, s'en affranchit complètement. Tout en ne s'écartant pas d'une musique linéaire ou, comme disent nos modernistes, horizontale, il séduit par d'exquises teintes orchestrales, par des trouvailles harmoniques d'une surprenante nouveauté pour son temps. Les accords de seconde, de neuvième, de dixième, friandises défendues, que nos musiciens indépendants ont présentées avec une aparente témérité, se trouvent déjà dans ces pièces pour clavecin, d'une fantaisie inventive et d'une richesse d'imagination qu'on n'a pas dépassées.

Certaines de ces pages sont des merveilles accomplies. On ne se lasse pas d'en admirer le luxe descriptif. Un esprit taquin, orné, minutieux, aigu, rêveur y a présidé. François Couperin avait une connaissance si approfondie de son art qu'il a su tout exprimer en musique. Avec les ressources légères du clavecin, il a dessiné une longue galerie de portraits de personnages de son siècle. Il est possible d'y voir, en quelque sorte, les répliques ou les reproductions sonores des « Caractères » de La Bruyère, des bustes historiques de Saint-Simon. Ces effigies musicales ont été prises sur le vif, d'après nature.

Couperin n'a pas craint d'y inscrire, en haut, les noms des modèles, exactement comme faisaient les peintres d'autrefois. Il a intitulé ses tableaux harmoniques *la Conti, la Princesse de Sens, la Princesse de Chabeüil, la Verneuil, la Montflambert, la Sézile, la Mènetou, la Bersan, la Villers, la Nointèle, la Chazé, la Logivière, la Princesse Marie, la Milordine*, etc. D'autres ont été peints — le mot vient naturellement sous la plume — d'après des personnes de son entourage et portent comme titres des prénoms familiers ou des sobriquets : *la Nanette, Sœur Monique, la Fine Madelon, la Sophie, la Douce Jeanneton, la Belle Javotte, l'Aimable Thérèse, la Mimi, la Manon, l'Antonine, la Babet, la Divine Babiche, l'Evaporée, la Visionnaire, l'Insinuante, l'Artiste, la Distraite, l'Ingénue, l'Amazone, la Voluptueuse, la Flatteuse, la Badine, l'Angélique...* Il se décrit lui-même dans *la Couperin* du quatrième cahier, et retrace la physionomie de sa fille Marguerite-Antoinette dans *la Crouilly ou la Couperinette*.

Au moment de la vogue d'Antoine Watteau, « peintre des fêtes galantes », et de Nicolas Lancret, « peintre des conversations », François Couperin se met à la mode du jour. Il appelle ses tableautins clavecinistiques *le Carillon de Cythère, les Plaisirs de Saint-Germain-en-Laye, les Gondoles de Délos, les Charmes, les Langueurs tendres, l'Ame en peine, les Folies françaises ou les Dominos, les Tours de passe-passe, la Reine des cœurs, les Dards homicides, les Bergeries, la Pantomime, l'Arlequine, les Barricades mystérieuses...* Sa